



Devis technique & hospitalité

Jo Cormier

Machine

Version avril 2026

Contact :

Directeur de tournée & technique

Jean-François Bernier

(514) 207-2764

Jean-francois_bernier@hotmail.com

Productrice

Julie Parenteau

(438) 274-4401

julie@groupe-entourage.com

Agente de spectacle

Amélie Veille

(514) 766-9993, poste 224

agence@groupe-entourage.com

DEVIS TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉS. Vous devez vous assurer que chaque clause est bien respectée. Dans l'éventualité où vous ne pourriez répondre à certaines de ces demandes, nous vous demandons de contacter le directeur technique dans les plus brefs délais.

I. FINANCE/PAIEMENT

A. PAIEMENT. Tout paiement devra être effectué en fonction du contrat signé entre le Producteur et le Diffuseur. Tout cachet fixe ou de base, tel que spécifié au contrat, devra être acquitté au plus tard le jour-même de l'événement, et être payé par virement bancaire (avec un avis de dépôt envoyé au signataire mandaté au contrat) ou par chèque (remis au Directeur de Tournée). Tout cachet variable, tel que spécifié au contrat et s'il y a lieu, devra être acquitté au plus tard 10 jours ouvrables après que la ou les représentations aient eu lieu, et être payé par virement bancaire (avec un avis de dépôt envoyé au signataire mandaté au contrat) ou par chèque (envoyé par la poste à l'attention d'Entourage Spectacle Inc., au 1111, rue Saint-Charles Ouest, Bureau 950, Longueuil (Qc) J4K 5G4). Un rapport de ventes finales devra aussi être envoyé au signataire mandaté au contrat.

II. CONDITIONS DE LA PERFORMANCE

A. DURÉE DE LA PERFORMANCE. La performance de l'Artiste durera approximativement 90 minutes, sans entracte, avec une première partie, relativement au contrat.

B. APPROBATIONS. Le producteur devra pouvoir approuver l'emplacement de tout équipement, d'éclairage, le temps de la performance ainsi que tous autres éléments.

C. INTERDICTION DE REPRODUCTION DE LA PERFORMANCE

1. Le diffuseur n'autorisera ou ne permettra aucun enregistrement, « broadcast » ou toute autre reproduction, audio et/ou visuelle de l'engagement. Il ne devrait pas y avoir de caméra, télévision, vidéo ou autres types de caméra ou équipement d'enregistrement, à l'exception de ceux autorisés par écrit par le Producteur ou le Directeur de tournée. Il ne devra, dans aucun cas, y avoir des flashes de photographie durant le spectacle.

2. Le Producteur se réserve le droit exclusif d'enregistrer la performance ou une partie de la performance de l'Artiste, que ce soit au niveau audio et / ou visuel. À ce moment, le Diffuseur permettra au Producteur (mais pas obligatoirement) de pouvoir utiliser le nom du Diffuseur et / ou de l'endroit de l'événement et ce, sans compensation monétaire.

D. SÉCURITÉ

1. Lorsque nécessaire, le Diffuseur devra fournir et payer un personnel de sécurité expérimenté afin d'assurer la sécurité du Producteur, de l'Artiste ainsi que du personnel du Producteur et de l'Artiste

2. Seul le personnel technique travaillant sur l'événement sera autorisé dans l'environnement de la scène. Le personnel de sécurité devra s'assurer que toute personne non-autorisée ne se présente pas sur la scène et devra prévenir les spectateurs de ne pas monter sur la scène et de ne pas défaire l'équipement du Producteur.

3. L'arrière-scène devra être séparée du public par des portes, clôtures, barrières ou tout autre moyen afin d'assurer la sécurité du Producteur, de l'Artiste, de leur personnel ainsi que de l'équipement. Il n'y aura pas d'invités en arrière-scène, à l'exception de ceux autorisés par le Producteur et le Directeur de tournée.

4. Les loges devront détenir des portes pouvant se verrouiller à l'aide de clés remises au Directeur de tournée. La sécurité devra empêcher toute personne non autorisée d'entrer dans l'environnement des loges. La sécurité devra être en place à l'arrivée du personnel du Producteur et ce, jusqu'à la fin du spectacle lorsque tout le

personnel du Producteur et l'Artiste aura quitté les lieux. L'accès des loges jusqu'à la scène devrait pouvoir permettre de circuler sans avoir à passer dans la foule.

5. Si l'équipement du Producteur doit demeurer sur place durant la nuit, un minimum de sécurité sera requis pour la surveillance de cet équipement.

III. PERSONNEL DEMANDÉ

A. TECHNICIENS.

4 techniciens affectés comme suit :

Montage et démontage (même équipe)

1 Chef Son, 1 Chef Électrique, 2 Machinistes

Spectacle (showcall) ou selon convention de la salle.

1 Machiniste (manipulation du rideau maison), 1 Chef Son (opération micros)

B. HORAIRE.

Pré-montage : Aucun requis

Montage : Heure à confirmer (15h ou selon le choix du directeur technique de l'artiste)

Show call : Heure à confirmer (19h ou selon le choix du directeur technique de l'artiste)

Durée du montage des équipements : environ 60 minutes (à titre indicatif)

Durée du focus / intensité/test de son : environ 1 heure (à titre indicatif)

Démontage : 21h30 (**pour un spectacle à 20h**)

IV. ÉQUIPEMENTS

A. ÉCLAIRAGE.

Un plan sera fourni par le directeur technique.

Le Diffuseur devra fournir un minimum de :

- **12** gradateurs 2,4k dont **04** circuits sur scène au plafond et **08** au F.O.H
- **01x** Générateur de brouillard de type "atmosphère" avec ventilateur
- **08x** Leko Vari-Focal F.O.H.
- **04x** Par LED pour curtain warmer (première partie)
- **01x** Un système de "house light" suffisant pour l'entrée et sortie public

Filage ainsi que les portes gélatines en quantités suffisantes. Veuillez noter qu'il est possible d'adapter le plan d'éclairage à votre salle. Prévoir un délai raisonnable pour l'adaptation. Si les lumières de salle ("house lights") ne sont pas contrôlées par notre éclairagiste, la personne qui s'en chargera doit avoir un système de communication adéquat et doit être joignable en tout temps.

Le Producteur fournira les items suivants :

- **01** console d'éclairage GrandMA 2
- **05** Robe Tetra2 bar
- **03** Chauvet Ovation CYC 1FC
- **06** Chauvet Colorado 1 Solo

Initiales : _____

B. SONORISATION

Équipement fourni par le Diffuseur :

Systeme de son :

Un système de son approprié à la salle et au nombre de spectateurs
Soit environ 14 watts par personne, L'ACOUSTIC, D&B, MEYER.

Le Diffuseur s'engage à aménager dans la salle un espace pour la régie de son et d'éclairage. Cet espace de 8'X6' devra être **central** et à une distance maximale de 75 pieds.

Matériel devant être fourni par le diffuseur :

- Console de son numérique de qualité professionnelle (Yamaha, A&H, Midas) (2 EQ 31 band*)
- 2 Moniteurs sur 1 Mix (1 EQ 31 band*)
- 2 compresseurs de qualité pour vocal si console analogue
- Les EQ et compresseurs analogues sont **obligatoires** et nécessaires si console analogue *
- 2 Micros sans fil de qualité professionnel
- 2 pieds atlas pour micros sans fils
- 1 connexion audio à la régie LX pour son du Q-Lab
- Tout le filage nécessaire.

Le Producteur fournira les items suivants :

- 01 Ordinateur Q-LAb

C. SCÈNE/DÉCOR

Une scène de minimum **18 pieds de profondeur par 20 pieds de largeur**. Un dégagement de **16 pieds de hauteur** (scène-porteuse) à partir du plancher de la scène est aussi nécessaire pour l'**installation du rideau backdrop**. L'habillage à l'italienne avec coulisse de chaque côté est également nécessaire.

Le Diffuseur s'engage à fournir :

- Nacelle élévatrice, échelles, escabeaux ou échafaudages aux fins d'accrochage et d'ajustement des projecteurs d'éclairage.
- Des tapis de caoutchouc noir qui couvriront les fils électriques et de son au sol.
- Première partie devant le rideau maison (lorsque possible), besoin d'un opérateur pour manipuler le rideau maison lors du spectacle.

Le Producteur fournira les items suivants :

- 01 Tabouret en plexiglass
- 01 Rideau 18' de large accroché sur une perche en fond de scène avec des nouettes

D. STATIONNEMENT

Une aire de stationnement à proximité du quai de chargement pour **une minivan et une place pour un automobile** pour tout le séjour de ou des représentations.

DEVIS HOSPITALITÉ

A. LOGES

Une loge qui sera capable d'accueillir 3 personnes et devra avoir une table, des chaises, un divan, un minimum d'un grand miroir, une patère, un lavabo avec eau courante et barres de savons, une toilette à usage exclusif de l'artiste et de son équipe, une douche et des prises électriques.

B. SERVIETTES

Le Diffuseur devra fournir 3 serviettes /débarbouillettes de grandeur normale et propres. Les serviettes devront être présentes à l'arrivée de l'équipe technique.

C. CATERING/BREUVAGES

Devra être présent en quantité suffisante pour 3 personnes, à l'arrivée du directeur de technique dans la loge :

- 6 Bouteilles d'eau de source ou système de bouteille remplissable
- 6 Bouteilles d'eau pétillante
- Café
- Noix, fromage, chocolat
- Boissons gazeuses **diètes** variées
- Des spécialités locales sont toujours appréciées

Pas besoin de service de repas complet à moins d'avis contraire.

N.B. 1 membre de l'équipe à une intolérance au Lactose.

D. Produits dérivés

Nous avons besoin d'un vendeur de votre équipe et nous aimerions vendre avant et après le show si possible. Il n'y a qu'un seul article, une bande dessinée au coût de 35\$.

Pour le Diffuseur : _____

Date : _____

Pour le Producteur : _____

Date : _____

Initiales : _____

MACHINE

DEUXIEME ONE-MAN-SHOW



SOPEC
Culot, BE



MACHINE

JO CORMIER

PRODUCTION

ENTOURAGE

CONCEPTION VISUELLE

ROBIN KITTEL-OUIMET

DIRECTION TECHNIQUE

JEAN-FRANÇOIS BERNIER

514-207-2764

JEAN-FRANCOIS_BERNIER@HOTMAIL.COM

PLAN LX - 8X14 - TOP (RIDEAU)

ÉCHELLE

VARIABLE

VERSION:

APR/20/26

NOTES:

FUMÉE MDG - ATMOSPHÈRE

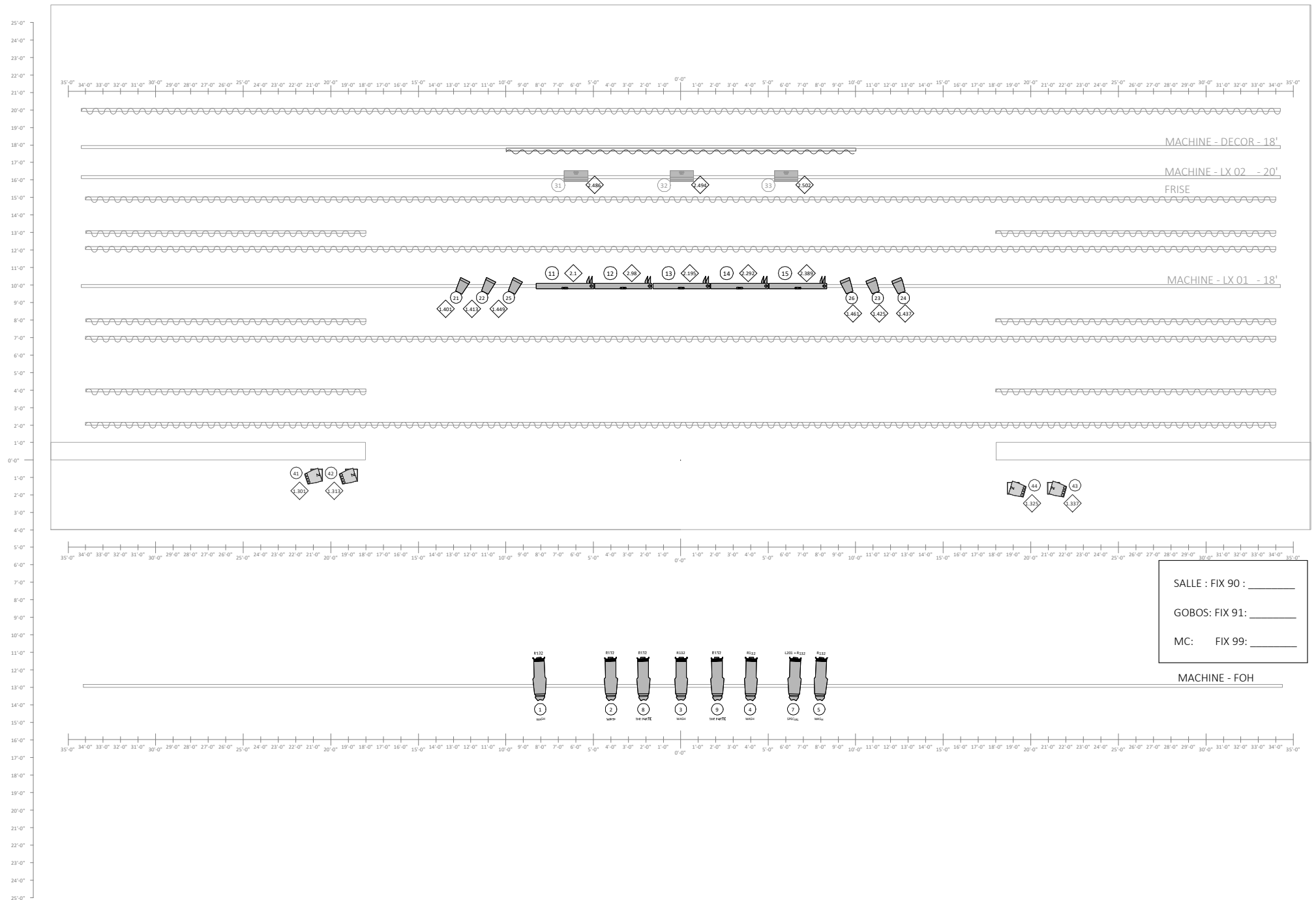
DÉCOR - RIDEAU MIRROR - DE 20LBS

UNIVERS 2 EXCLUSIVEMENT POUR LA PRODUCTION

UTILISATION DE L'UNIVERS 1 AVEC NOS ÉQUIPEMENTS -

Légende

Symbol	Name	Count	Mode
	FOH	8	
	SALLE - PAR LED	8	Tour
	PROD - COLORado 1 Solo	6	TOUR
	PROD - Tetra2	5	3
	PROD - Ovation CYC-1 FC	3	8



SALLE : FIX 90 : _____

GOBOS: FIX 91: _____

MC: FIX 99: _____

MACHINE - FOH